

**Banque Française Commerciale Océan Indien**

Société Anonyme

58, rue Alexis de Villeneuve

97400 Saint Denis

---

**Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

**ACE**

29, rue Youri Gagarine - Centre d'Affaires Hélios  
97419 La Possession  
S.A.S. au capital de € 37.000  
384 535 803 R.C.S. Saint-Denis-de-La-Réunion

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Saint-Denis de La Réunion

**DELOITTE & ASSOCIES**

6, place de la Pyramide  
92908 Paris-La Défense Cedex  
S.A.S. au capital de € 2.188.160  
572 028 041 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles et du Centre

**Banque Française Commerciale Océan Indien**

Société Anonyme

58, rue Alexis de Villeneuve  
97400 Saint Denis

---

**Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

---

À l'assemblée générale de la société Banque Française Commerciale Océan Indien,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Banque Française Commerciale Océan Indien (ci-après, « BFC ») relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014.

### ***Observation***

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note « Risques de crédit » de l'annexe des comptes annuels qui expose les impacts du changement de méthode comptable relatif à l'application des principes de la norme IFRS 9 en matière de provisionnement des encours sains pour l'ensemble de la clientèle.
- la note « Opérations avec la clientèle » de l'annexes des comptes annuels qui expose les impacts du changement de méthode comptable relatif à la présentation des emprunts de titres et de l'épargne réglementée centralisée résultant de la modification du règlement ANC n° 2014-07 par le règlement ANC n° 2020-10.

## **Justification des appréciations - Points clés de l'audit**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

<b>Identification et évaluation du risque de crédit</b>	
<b>Risque identifié</b>	<b>Notre réponse</b>
<p>Les prêts et créances à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose BFC à une perte potentielle si son client ou sa contrepartie s'avère incapable de faire face à ses engagements financiers. BFC constitue des dépréciations et provisions destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Les principes comptables d'évaluation des dépréciations individuelles d'une part, et des provisions collectives d'autre part, sont présentés dans la note « Risques de crédit » de l'annexe aux comptes annuels.</p> <p>Le montant des provisions collectives pour risque de crédit est déterminé sur la base des encours sains non-dégradés et des encours dégradés, respectivement. Ces provisions collectives sont déterminées à partir de modèles statistiques faisant appel au jugement lors des différentes étapes du calcul, en particulier dans le contexte d'incertitude lié à la crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19.</p> <p>Par ailleurs, BFC a recours au jugement et procède à des estimations comptables pour évaluer le niveau des dépréciations individuelles des encours douteux.</p> <p>BFC a procédé à un changement de méthode comptable sur l'exercice 2020 en</p>	<p>Nous avons concentré nos travaux sur les encours et/ou portefeuilles de prêts à la clientèle les plus significatifs ainsi que sur les secteurs économiques identifiés comme les plus fragilisés par la crise.</p> <p>Nous avons pris connaissance de la conception et de l'efficacité du dispositif de gouvernance et de contrôle interne de BFC et testé les contrôles clés manuels et informatisés relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues.</p> <p>Nos autres travaux d'audit ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avec l'aide de nos spécialistes en risque de crédit, procéder à la revue des principes retenus et impacts comptables associés pour le changement de méthode réalisé au cours de l'exercice avec la comptabilisation de provisions sur encours sains et dégradés ;</li> <li>• S'assurer du correct classement des encours de crédit selon les règles applicables ;</li> <li>• Examiner les principaux paramètres retenus par BFC pour évaluer les provisions collectives au 31 décembre 2020, y compris les adaptations mises en œuvre pour appréhender l'impact des mesures de soutien à l'économie ;</li> </ul>

<p>enregistrant des dépréciations sur encours sains et encours dégradés pour un impact total en capitaux propres d'ouverture de 13,8 M€ et un stock de provisions pour dépréciation de 17,4 M€.</p> <p>Au 31 décembre 2020, le montant total des encours de prêts à la clientèle exposés au risque de crédit s'élève à 1 964 M€ ; le montant total des dépréciations s'élève 57 M€ et celui du coût net du risque s'élève à 7,6 M€.</p> <p>Nous avons considéré que l'impact de la crise économique liée à la pandémie de Covid-19 sur l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations et provisions constituaient un point clé de l'audit, ces éléments faisant appel au jugement et aux estimations de la direction, en particulier pour ce qui concerne les secteurs économiques les plus fragilisés par la crise.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tester au 31 décembre 2020, sur une sélection des crédits les plus significatifs, les hypothèses retenues pour l'estimation des dépréciations individuelles afférentes, et l'évaluation des garanties entrant dans le calcul des dépréciations et provisions.</li> </ul> <p>Nous avons également examiné la pertinence des informations qualitatives et quantitatives présentées dans les notes 2, 24 et « Risques de crédit » de l'annexe aux comptes annuels, relatives au risque de crédit dans le contexte évolutif de la pandémie.</p>
--	--

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires***

A l'exception du point ci-dessous, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations n'incluent pas les opérations bancaires et les opérations connexes, votre société considérant qu'elles n'entrent pas dans le périmètre des informations à produire.

## ***Rapport sur le gouvernement d'entreprise***

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4 du Code de commerce.

## **Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires**

### ***Désignation des commissaires aux comptes***

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société BFC par l'assemblée générale du 27 avril 2015 pour le cabinet DELOITTE & ASSOCIES et du 4 juillet 2017 pour le cabinet ACE.

Au 31 décembre 2020, le cabinet DELOITTE & ASSOCIES était dans la 6<sup>ème</sup> année de sa mission sans interruption et le cabinet ACE dans la 4<sup>ème</sup> année.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises

individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

### ***Rapport au comité d'audit***

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n°537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

La Possession et Paris-La Défense, le 28 avril 2021

Les commissaires aux comptes

ACE

DELOITTE & ASSOCIES

BANQUE FRANCAISE COMMERCIALE OCEAN INDIEN

**BILAN ACTIF**

(en Euros)

	Notes	31/12/2020	31/12/2019
<b>CAISSE, BANQUES CENTRALES, CCP</b>		144 558 880	121 136 143
<b>CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>	1, 2Bis et 17	135 393 499	170 932 951
<b>OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE</b>	2, 2Bis, 2Ter et 17	1 907 121 870	1 654 231 767
<b>OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE</b>	3	0	0
<b>ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE</b>	3	0	0
<b>PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LT</b>	4, 4Bis & 4Ter	1 327 710	1 023 724
<b>PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES</b>	4, 4Bis & 4Ter	0	1 853 660
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	5	2 497 526	2 939 864
<b>CREDIT BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES</b>	5Bis, 5Ter	6 019 125	1 388 745
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	5Quater	13 700 295	13 740 489
<b>AUTRES ACTIFS</b>	6	9 708 803	11 913 974
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	7	9 929 579	8 428 951
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>2 230 257 288</b>	<b>1 987 590 268</b>
<i>dont actifs en devises</i>		14 630 742	14 971 159

BANQUE FRANCAISE COMMERCIALE OCEAN INDIEN

**BILAN PASSIF**

(en Euros)

	Notes	31/12/2020	31/12/2019
<b>BANQUES CENTRALES, CCP</b>			
<b>DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>	8 & 17	505 135 993	513 614 165
<b>OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE</b>	9 & 17	1 468 951 931	1 227 674 970
<b>DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE</b>	9 & 17	0	0
<b>AUTRES PASSIFS</b>	10	13 100 161	16 739 513
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	11	11 235 304	12 696 387
<b>PROVISIONS</b>	12	22 908 430	6 678 586
<b>DETTES SUBORDONNEES</b>	13	35 638 468	35 638 626
<b>FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX</b>		1 664 091	1 664 091
<b>CAPITAUX PROPRES HORS FRBG :</b>		<b>171 622 910</b>	<b>172 883 929</b>
CAPITAL SOUSCRIT	14	16 666 800	16 666 800
PRIMES D'EMISSION	16	1 920 808	1 920 808
RESERVES	15	5 789 563	5 789 563
REPORT A NOUVEAU	16	132 828 355	133 506 364
RESULTAT DE L'EXERCICE	16 & 30	14 417 383	15 000 393
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>2 230 257 288</b>	<b>1 987 590 268</b>
<i>dont passifs en devises</i>		<i>14 420 030</i>	<i>14 662 845</i>

BANQUE FRANCAISE COMMERCIALE OCEAN INDIEN

**HORS BILAN**

(en Euros)

	Notes	31/12/2020	31/12/2019
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	28	<b>154 764 513</b>	<b>182 181 404</b>
*En faveur d'établissements de crédit		0	0
*En faveur de la clientèle		154 764 513	182 181 404
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	28	<b>95 540 586</b>	<b>115 703 503</b>
*En faveur d'établissements de crédit		46 133 046	49 707 511
*En faveur de la clientèle		49 407 540	65 995 993
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>			
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	28	<b>126 977 428</b>	<b>112 428 050</b>
*Reçus d'établissements de crédit		126 977 428	112 428 050
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	28	<b>384 107 274</b>	<b>408 017 843</b>
*Reçus d'établissements de crédit		384 107 274	408 017 843

BANQUE FRANCAISE COMMERCIALE OCEAN INDIEN

**COMPTE DE RESULTAT**

(en Euros)

	Notes	31/12/2020	31/12/2019
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	18 & 22	48 138 447	53 070 785
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	19 & 22	-10 161 923	-12 530 568
PRODUITS SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL ET ASSIMILEES		741 026	479 651
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL ET ASSIMILEES		-725 253	-500 630
REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE		89 058	438
COMMISSIONS (PRODUITS)	20 & 22	40 493 018	43 761 425
COMMISSIONS (CHARGES)	20 & 22	-6 026 556	-5 804 018
GAINS/PERTES SUR OP. DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION	21 & 22	518 415	445 948
GAINS/PERTES SUR OP. DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES		0	0
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	22 bis	3 180 742	3 396 812
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	22 ter	-195 324	-143 416
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>76 051 650</b>	<b>82 176 426</b>
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	23	-45 053 554	-48 928 111
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES		-4 287 154	-3 344 717
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>26 710 942</b>	<b>29 903 598</b>
COUT DU RISQUE	24	-7 587 376	-7 454 927
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>19 123 566</b>	<b>22 448 671</b>
GAINS/PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES	25	3 902	220 133
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>		<b>19 127 469</b>	<b>22 668 804</b>
RESULTAT EXCEPTIONNEL		0	0
IMPOTS SUR LES BENEFICES	26 & 27	-4 710 086	-7 668 411
DOTATIONS / REPRISES DE FRBG ET PROVISIONS REGLEMENTEES		0	0
<b>RESULTAT NET</b>		<b>14 417 383</b>	<b>15 000 393</b>

## QUELQUES CHIFFRES CLES

Total bilan <i>(en milliers d'euros)</i>	Produit net bancaire <i>(en milliers d'euros)</i>	Ratios Prudentiels <i>(en %)</i>	
		<u>RATIO DE SOLVABILITE</u>	
2016	2016	2016	2016
1 848 587	79 183	15,9	
2017	2017	2017	2017
1 822 803	76 643	16,5	
2018	2018	2018	2018
1 889 639	83 372	15,0	
2019	2019	2019	2019
1 987 590	82 176	15,8	
2020	2020	2020	2020
2 230 257	76 052	17,8	
		<u>COEFFICIENT DE LIQUIDITE</u>	
		Non assujetti suite à la mise en œuvre sur LCR/NSFR (cf. ci-dessous)	
Résultat brut d'exploitation <i>(en milliers d'euros)</i>	Résultat net <i>(en milliers d'euros)</i>		
2016	2016		
32 793	22 319		
2017	2017		
32 224	19 703		
2018	2018		
31 439	15 287		
2019	2019		
29 904	15 000		
2020	2020		
26 711	14 417		
Evolution des crédits à la clientèle <i>(en milliers d'euros)</i>	Evolution des dépôts de la clientèle <i>(en milliers d'euros)</i>	<u>LCR</u>	<u>NSFR</u>
		Excédent de buffer	
2016	2016	2016	2016
1 549 960	1 074 193	27M€	123%
2017	2017	2017	2017
1 556 432	1 126 815	37M€	123%
2018	2018	2018	2018
1 621 549	1 158 471	16,8M€	119%
2019	2019	2019	2019
1 654 232	1 227 675	54,4M€	124%
2020	2020	2020	2020
1 907 122	1 468 952	42M€	126%



## NOTE 4

PARTICIPATIONS ET PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES, AUTRES TITRES DETENUS A LT	Nombre de titres détenus	Part dans le capital	Nominal des titres en €	Valeur brute K€	Dépréciation K€	Valeur nette comptable K€
<b>PARTICIPATIONS</b>						
Crédit Logement	32	NS	70	2		2
<b>AUTRES</b>						
SEM NORDEV	75	7,50%	250	19		19
SWIFT	3	NS		1		1
APICAP	1000			270	47	223
<b>CERTIFICATS D'ASSOCIATION du fonds de garantie des dépôts et de résolution (FGDR)</b>				928		928
<b>TOTAL PARTICIPATIONS : NON COTEES</b>				<b>1 220</b>	<b>47</b>	<b>1 173</b>
<b>PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES</b>						
<u>Etablissements de crédit</u>						
<u>Autres</u>						
BPIFRANCE (ex OSEO)	43 544	NS	8	6		6
Run Croissance	50	2,6%	10 000	147		147
Auber Immobilier						
SCI Mayotte 2001						
SCI OMAHA 2012						
Avance Associé OMAHA 2012						
SNC SOCIETE 72	99	99%	10	1		1
<b>TOTAL PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES NON COTEES</b>				<b>155</b>		<b>155</b>
<b>PARTICIPATIONS COTEES</b>						
<b>TOTAL PARTICIPATIONS COTEES</b>						
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>1 375</b>	<b>47</b>	<b>1 328</b>

## NOTE 4 bis

OPERATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES (en K€)	Créances	Dettes	Engts donnés	Engts reçus	Instruments financiers
The Mauritius Commercial Bank Maurice	366	12 064	6 333	2 493	
The Mauritius Commercial Bank Seychelles					
Société Générale	126 430	474 822	4 243	126 977	336 227 (*)
MCB Madagascar		124			
SCI Mayotte 2001					

(\*) swaps de taux d'intérêts et caps / floors, valeur nominale

## NOTE 4 ter

PARTICIPATIONS, PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES, AUTRES TITRES DETENUS A LT AU 31/12/20 (K€)										
FILIALES ET PARTICIPATIONS (en K€)	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote- part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus BRUTE	Valeur comptable des titres détenus NETTE	Prêts et avances consentis par la BFC OI et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés	PNB 2019	Résultat (bénéfice ou perte 2019)	Dividendes encaissés par la BFC OI au cours de l'exercice
<b>A - Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société astreinte à la publication:</b>										
<b>1- Filiales détenues à plus de 50%</b>										
<b>2- Participations détenues entre 10% et 50%</b>										
<b>B - Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'exède pas 1% du capital de la société astreinte à la publication:</b>										
1- Filiales françaises (ensemble)								-	-	
2- Filiales étrangères (ensemble)								-	-	
3- Participations dans des sociétés françaises (ensemble)				447	400			-	-	
4- Participations dans des sociétés étrangères (ensemble)								-	-	
5- Certificat d'association du fond de garantie des dépôts				928	928					
<b>TOTAL</b>				<b>1 375</b>	<b>1 328</b>					

## NOTE 5

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (en K€)	Début d'exercice	Acquisit* / dotations	Cessions / reprises	Autres variations	Fin d'exercice
<b>VALEUR BRUTE</b>					
Logiciels	12 608	1 189	7	14	13 804
Droits au bail	366				366
<b>TOTAL VALEUR BRUTE</b>	<b>12 974</b>	<b>1 189</b>	<b>7</b>	<b>14</b>	<b>14 170</b>
<b>AMORTISSEMENTS/DEPRECIATIONS</b>					
Logiciels	9 668	1 645	7		11 307
Droits au bail	366				366
<b>TOTAL AMORTISSEMENTS</b>	<b>10 034</b>	<b>1 645</b>	<b>7</b>		<b>11 672</b>
<b>DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR IMMOBILISATIONS</b>					
<b>TOTAL DOTATIONS</b>					
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE</b>	<b>2 940</b>	<b>-457</b>		<b>14</b>	<b>2 498</b>

## NOTE 5 bis

CREDIT BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES (en K€)	Début exercice	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Autres variations	Fin exercice
<b>VALEUR BRUTE</b>					
Crédit bail et opérations assimilées	2 652	5 358	992		7 017
Créances rattachées	2			-2	
<b>TOTAL</b>	<b>2 654</b>	<b>5 358</b>	<b>992</b>	<b>-2</b>	<b>7 017</b>
<b>AMORTISSEMENTS/DEPRECIATIONS</b>					
Crédit bail et opérations assimilées	1 265	684	951		998
<b>TOTAL</b>	<b>1 265</b>	<b>684</b>	<b>951</b>		<b>998</b>
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE</b>	<b>1 388</b>				<b>6 019</b>

## NOTE 5 ter

CREDIT BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES (en K€)	31/12/2020	31/12/2019
Encours financiers	6 059	1 623
Résultats financiers	53	28
Réserves latentes	111	248

## NOTE 5 quater

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (en K€)	Début exercice	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Autres variations	Fin exercice
<b>VALEUR BRUTE</b>					
<b>Terrains</b>					
Immeubles d'exploitation	270				270
Immeubles hors exploitation	390				390
<b>Constructions</b>					
Immeubles d'exploitation	7 036				7 036
Immeubles hors exploitation	1 644				1 644
<b>Agencements, Installations, autres imm. Corporelles</b>	<b>39 151</b>	<b>2 724</b>	<b>415</b>	<b>-14</b>	<b>41 445</b>
<b>TOTAL</b>	<b>48 490</b>	<b>2 724</b>	<b>415</b>	<b>-14</b>	<b>50 785</b>
<b>AMORTISSEMENTS/DEPRECIATIONS</b>					
<b>Constructions</b>					
Immeubles d'exploitation	2 660	269			2 928
Immeubles hors exploitation	1 085	66			1 152
<b>Agencements, Installations, autres imm. Corporelles</b>	<b>31 005</b>	<b>2 351</b>	<b>373</b>		<b>32 982</b>
<b>Dot aux provisions pour dépréciation</b>		<b>22</b>			<b>22</b>
<b>TOTAL</b>	<b>34 750</b>	<b>2 708</b>	<b>373</b>		<b>37 084</b>
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE</b>	<b>13 740</b>	<b>16</b>	<b>42</b>	<b>-14</b>	<b>13 700</b>

## NOTE 6

AUTRES ACTIFS (en K€)	31/12/2020	31/12/2019
Comptes de stocks et emplois divers	48	130
Débiteurs divers	9 661	11 784
<b>TOTAL</b>	<b>9 709</b>	<b>11 914</b>

## NOTE 7

COMPTES DE REGULARISATION ACTIF (en K€)	31/12/2020	31/12/2019
Comptes d'encaissement	322	355
Charges constatées d'avance	631	597
Produits à recevoir	6 905	6 524
Autres comptes de régularisation	2 071	953
<b>TOTAL</b>	<b>9 930</b>	<b>8 429</b>

## NOTE 8

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (en K€)	31/12/2020			31/12/2019		
	A vue	A terme	total	A vue	A terme	total
Comptes ordinaires	40 764		40 764	34 004		34 004
Comptes et emprunts à terme		461 175	461 175		476 217	476 217
Valeurs données en pension						
<b>Sous-total</b>	<b>40 764</b>	<b>461 175</b>	<b>501 938</b>	<b>34 004</b>	<b>476 217</b>	<b>510 221</b>
Dettes rattachées	55	742	797	46	917	963
Autres sommes dues	2 401		2 401	2 430		2 430
<b>TOTAL</b>	<b>43 219</b>	<b>461 917</b>	<b>505 136</b>	<b>36 480</b>	<b>477 134</b>	<b>513 614</b>

## NOTE 9

OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE ET DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE (en K€)	31/12/2020			31/12/2019		
	A vue	A terme	total	A vue	A terme	total
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>1 351 938</b>	<b>117 014</b>	<b>1 468 952</b>	<b>1 141 964</b>	<b>85 711</b>	<b>1 227 675</b>
Comptes d'épargne à régime spécial	246 391	58 165	304 557	210 777	57 786	268 562
Dettes rattachées	587	1 393	1 980	818	1 398	2 216
Comptes ordinaires de la clientèle	1 099 713		1 099 713	923 388		923 388
Autres sommes dues	5 152		5 152	6 888		6 888
Comptes créditeurs à terme		57 455	57 455		26 527	26 527
Autres dettes diverses	95		95	95		95
Dettes rattachées						
<b>Dettes représentées par un titre</b>						
* Bons de caisse						
* Titres de créances négociables						
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 351 938</b>	<b>117 014</b>	<b>1 468 952</b>	<b>1 141 964</b>	<b>85 711</b>	<b>1 227 675</b>

## NOTE 10

AUTRES PASSIFS (en K€)	31/12/2020	31/12/2019
Personnel et comptes rattachés	438	353
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	532	668
Etat et autres collectivités publiques	5 843	8 791
Autres dettes	6 287	6 927
<b>TOTAL</b>	<b>13 100</b>	<b>16 739</b>

## NOTE 11

COMPTES DE REGULARISATION - PASSIF (en K€)	31/12/2020	31/12/2019
Comptes d'encaissement	1	46
Produits constatés d'avance	342	274
Charges à payer	10 454	12 135
Autres comptes de régularisation	438	242
<b>TOTAL</b>	<b>11 235</b>	<b>12 696</b>

## NOTE 12

PROVISIONS (en K€)	Début exercice	Dotations	Reprises disponibles	Reprises utilisées	Reprises utilisées	Fin exercice
Autres provisions :						
Risques sur opérations avec la clientèle	815	17 789	561	100		17 943
Charges de personnel (engagements sociaux)	3 931	815	1 140			3 606
Autres risques et charges	1 932	349	160	763		1 358
<b>TOTAL</b>	<b>6 679</b>	<b>18 953</b>	<b>1 861</b>	<b>863</b>		<b>22 908</b>

## NOTE 13

DETTES SUBORDONNEES (en K€)	Début exercice	Variations	Fin exercice
<u>Emprunts à taux variables</u>			
Emprunts participatifs			
Dettes subordonnées à durée indéterminée	35 634		35 634
Dettes rattachées	5	1	4
<b>TOTAL</b>	<b>35 639</b>	<b>1</b>	<b>35 638</b>

Les taux moyens appliqués pour 2019 et 2020 sont respectivement de : 2,45% et 2,38%

## NOTE 14

CAPITAL SOUSCRIT (en K€)	31/12/2020		31/12/2019	
	Nombre	Nominal	Nombre	Nominal
<u>TITRES EMIS</u>				
Actions ordinaires	333 336	50 EUR	333 336	50 EUR
<b>TOTAL</b>	<b>333 336</b>		<b>333 336</b>	

## NOTE 15

RESERVES (en K€)	31/12/2020	31/12/2019
Réserves légales	1 667	1 667
Réserves réglementées		
Autres réserves	4 123	4 123
<b>TOTAL</b>	<b>5 790</b>	<b>5 790</b>

## NOTE 16

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES HORS FRBG (en K€)	Capital	Certificats d'invest.	Primes	Réserves	Rep. à nouv.	Dividendes	Résultat	Total
<b>Position au début de l'exercice</b>	<b>16 667</b>		<b>1 921</b>	<b>5 790</b>	<b>133 507</b>		<b>15 000</b>	<b>172 884</b>
Résultat de l'exercice (avant affectation)							14 417	14 417
Affectation du résultat de l'exercice précédent					15 000		-15 000	
Distribution de l'exercice								
Stock provisions S1 S2					-15 678			-15 678
<b>Position à la clôture de l'exercice</b>	<b>16 667</b>		<b>1 921</b>	<b>5 790</b>	<b>132 828</b>		<b>14 417</b>	<b>171 623</b>

## NOTE 17

ACTIFS / PASSIFS SELON DUREE RESTANT A COURIR (en K€)	< 3 mois	> 3 mois < 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	TOTAL
<b>ACTIFS</b>					
Créances sur les établissements de crédit	183 624	821	4 346	2 254	191 045
Opérations avec la clientèle	129 493	400 970	633 387	687 621	1 851 470
Obligations et autres titres à revenu fixe					
<b>TOTAL EXERCICE EN COURS</b>	<b>313 117</b>	<b>401 791</b>	<b>637 733</b>	<b>689 875</b>	<b>2 042 515</b>
<b>TOTAL EXERCICE PRECEDENT</b>	<b>394 228</b>	<b>161 803</b>	<b>635 687</b>	<b>633 446</b>	<b>1 825 165</b>
<b>PASSIFS</b>					
Dettes envers les établissements de crédit	64 428	101 867	229 556	109 284	505 136
Opérations avec la clientèle	1 397 970	46 032	24 447	502	1 468 952
Dettes représentées par un titre					
*bons de caisse					
*titres de créances négociables					
<b>TOTAL EXERCICE EN COURS</b>	<b>1 462 398</b>	<b>147 899</b>	<b>254 004</b>	<b>109 787</b>	<b>1 974 088</b>
<b>TOTAL EXERCICE PRECEDENT</b>	<b>1 248 797</b>	<b>78 199</b>	<b>230 610</b>	<b>183 684</b>	<b>1 741 289</b>

## NOTE 18

INTERETS & PRODUITS ASSIMILES (en K€)	31/12/2020		31/12/2019	
	Ets de crédit	Clientèle	Ets de crédit	Clientèle
Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs	616	2 412	550	3 538
Intérêts sur comptes & prêts	174		317	
Rémunération du colatéral SG SFH	202		202	
Intérêts sur créances commerciales et crédits à la clientèle		43 855		47 056
Intérêts sur créances douteuses		870		1 397
Autres intérêts				
Produits sur prêts subordonnés à terme	8		10	
<b>TOTAL</b>	<b>1 001</b>	<b>47 137</b>	<b>1 079</b>	<b>51 991</b>

## NOTE 19

INTERETS & CHARGES ASSIMILES (en K€)	31/12/2020		31/12/2019	
	Ets de crédit	Clientèle	Ets de crédit	Clientèle
Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs	452	40	460	44
Intérêts sur comptes & emprunts	6 604	2 194	7 790	2 603
Intérêts sur titres à revenu fixe				
Charges sur dettes subordonnées à terme & à durée indéterminée	847		872	
Instruments financiers : charges nettes sur sw aps de taux de couverture	24		762	
<b>TOTAL</b>	<b>7 928</b>	<b>2 234</b>	<b>9 884</b>	<b>2 647</b>

## NOTE 20

COMMISSIONS (en K€)	31/12/2020		31/12/2019	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Opérations de trésorerie & Interbancaires	79		72	
Opérations avec la clientèle	5 811	29 135	5 591	32 836
Opérations sur titres	137		141	
Opérations de change		28		40
Opérations sur engagements de financement et de garantie		1 728		1 826
Prestations de services financiers		9 602		9 060
<b>TOTAL</b>	<b>6 027</b>	<b>40 493</b>	<b>5 804</b>	<b>43 761</b>

## NOTE 21

GAINS ou PERTES SUR OPERATIONS DE PORTEFEUILLE DE NEGOCIATION (en K€)	31/12/2020	31/12/2019
<b>* Opérations sur titres de transaction et de placement</b>		<b>147</b>
Gains sur titres de transaction		147
<b>* Opérations de change</b>	<b>518</b>	<b>299</b>
Gains sur opération de change et d'arbitrage	528	306
Pertes sur opération de change et d'arbitrage	-10	-7
<b>TOTAL</b>	<b>518</b>	<b>446</b>

## NOTE 22

VENTILATION PAR ZONES GEOGRAPHIQUES (en K€)	REUNION	MAYOTTE	PARIS	TOTAL
Intérêts et produits assimilés	35 408	12 092	639	48 138
Intérêts et charges assimilés	8 446	1 563	153	10 162
Commissions ( produits)	27 582	12 404	507	40 493
Commissions ( charges)	4 580	1 373	74	6 027
Gains/pertes sur op. des portefeuilles de négociation	513	-2	8	518
Autres produits d'exploitation bancaire	2 646	505	30	3 181
Autres charges d'exploitation bancaire	183	13		195

## NOTE 22 BIS

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION (en K€)	31/12/2020	31/12/2019
Commissions gestion assurances sur concours	1 054	1 005
Prestations informatiques	792	1 214
Revenus des immeubles	49	82
Quote part de bénéfice assurance	895	744
Affacturage	251	260
Autres produits divers d'exploitation	140	92
	<b>3 181</b>	<b>3 397</b>

## NOTE 22 ter

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION (en K€)	31/12/2020	31/12/2019
Autres charges diverses d'exploitation	195	143
	<b>195</b>	<b>143</b>

## NOTE 23

CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION (en K€)	31/12/2020	31/12/2019
<b>* Frais de personnel</b>	<b>29 168</b>	<b>32 140</b>
Salaires & traitements	18 298	19 505
Charges de retraite	2 158	2 181
Charges sociales	6 335	6 625
Intéressement des salariés	693	814
Participation des salariés	604	1 187
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunérations	1 404	1 305
Dotations aux provisions sur charges de personnel	815	1 296
Reprises de provisions disponibles sur charges de personnel	-1 140	-774
Reprises de provisions utilisées sur charges de personnel		
Pertes/ cr irrécup. couvertes sur charges de personnel		
Pertes/ cr irrécup. Non couvertes		
<b>*Autres frais</b>	<b>15 886</b>	<b>16 788</b>
Impôts, taxes	2 788	2 462
Dotation/reprise de prov/risques / impôts et taxes	-678	-34
Services extérieurs	13 776	14 359
<b>TOTAL</b>	<b>45 054</b>	<b>48 928</b>

Montant du CICE : 127 k€ au 31/12/2020 et 103 k€ au 31/12/2019

## NOTE 23 bis

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (en K€)	31/12/2020	31/12/2019
L'information sur les honoraires des commissaires aux comptes n'est pas donnée car elle est indiquée dans l'annexe aux comptes consolidés de la Société Générale		

## NOTE 24

COUT NET DU RISQUE (en K€)	31/12/2020	31/12/2019
Dotations aux dépréciations sur créances douteuses (principal)	11 522	18 166
Pertes sur créances irrécupérables non couvertes par des dépréciations	2 386	243
Dotations aux dépréciations sur encours à surveiller	1 996	3 648
Dotations aux dépréciations sur encours douteux non contentieux clientèle de particuliers	1 396	1 874
Autres dotations aux dépréciations	619	780
Reprises de dépréciations sur créances douteuses devenues disponibles ou utilisées (principal)	-20 928	-16 321
Reprises de dépréciations sur encours à surveiller (disponibles ou utilisées )	-587	-3 988
Reprises de dépréciations sur encours douteux non contentieux clientèle de particuliers	-1 727	-2 196
Reprises de dépréciations pour risques disponibles ou utilisées	-784	-1 349
Autres reprises de dépréciations		
Pertes sur éléments couverts par des provisions	176	469
Autres charges irrécupérables couvertes par des dépréciations	12 399	4 976
Récupérations sur créances amorties	-26	-214
Dotations pour dépréciation des biens acquis par adjudication		13
Reprises pour dépréciation des biens acquis par adjudication	-75	
Pertes sur éléments non couverts par des provisions	1 221	1 354
<b>TOTAL</b>	<b>7 587</b>	<b>7 455</b>

## NOTE 25

GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES (en K€)	31/12/2020	31/12/2019
<b>Immobilisations incorporelles</b>		
Moins values sur cessions d'immobilisations		
Plus values sur cessions d'immobilisations		
Plus values sur cessions droits au bail		
Reprise dépréciations sur immo incorporelle		
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>51</b>	<b>225</b>
Moins values sur cessions d'immobilisations		
Plus values sur cessions d'immobilisations	51	225
<b>Immobilisations financières</b>	<b>-47</b>	<b>-5</b>
Moins values sur cessions d'immobilisations financières	-47	-3 375
Dotations dépréciations. / immobilisations financières		
Plus values sur cessions d'immobilisations financières		
Reprises dépréciations. / immobilisations financières		3 370
Autres dotations aux prov.pour dépréciation		
Autres reprises de prov.pour dépréciation		
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>220</b>

## NOTE 26

IMPOTS SUR LES BENEFICES (en K€)	31/12/2020	31/12/2019
IS sur résultat courant	3 725	7 816
Intégration fiscale : subvention à SNC Société 72	985	128
Reprise de provision IS		-276
Sur résultat exceptionnel		
<b>TOTAL</b>	<b>4 710</b>	<b>7 668</b>

## NOTE 27

SITUATION FISCALE LATENTE (en K€)	31/12/2020	31/12/2019
<b>Impôts Différés Actif (taux : 28,92%)</b>	<b>8 212</b>	<b>8 572</b>
Charges à payer non déductibles	241	362
Provisions non déductibles	7 585	7 961
Autres provisions non déductibles	386	249
<b>Impôts différés Passif</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>8 212</b>	<b>8 572</b>

## NOTE 28

OPERATIONS DE HORS BILAN (en K€)	31/12/2020	31/12/2019
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		
<b>Engagements de financement</b>		
En faveur d'établissements de crédit:		
En faveur de la clientèle:	<b>154 765</b>	<b>182 181</b>
-Ouvertures de crédits documentaires	2 398	2 733
-Autres ouvertures de crédits confirmés	151 595	178 618
-Acceptations à payer	771	830
<b>Engagements de garantie</b>		
D'ordre d'établissements de crédit:	<b>46 133</b>	<b>49 708</b>
-Confirmations d'ouvertures de crédits documentaires		
-Acceptations à payer		
-Autres garanties	46 133	49 708
D'ordre de la clientèle	<b>49 408</b>	<b>65 996</b>
-Cautions	15 508	15 853
-Garanties de remboursement de crédits distribués par d'autres établissements		650
-Obligations cautionnées	4 729	11 970
-Autres garanties	29 170	37 523
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>		
<b>Engagements de financement</b>		
Reçus d'établissements de crédit	<b>126 977</b>	<b>112 428</b>
<b>Engagements de garantie</b>		
Reçus d'établissement de crédit	<b>384 107</b>	<b>408 018</b>

## NOTE 29

REMUNERATIONS ALLOUEES, AVANCES ET CREDITS ACCORDES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTON (en K€)	31/12/2020	31/12/2019
Montant global des rémunérations allouées aux dirigeants (*)	NC	NC
Montant global des rémunérations allouées aux administrateurs	Néant	Néant
Montant global des avances et crédits accordés aux dirigeants et aux administrateurs pendant l'exercice	Néant	Néant

(\*) l'information ne peut être communiquée, car il n'y a qu'un seul dirigeant

## NOTE 30

PROJET D'AFFECTATION DU RESULTAT 2020 (en K€)	31/12/2020	31/12/2019
Dividendes	5 767	
Report à nouveau	8 650	15 000
	14 417	15 000

## NOTE 31

Encours de dépôts collectés au titre des comptes et plans d'épargne-logement (en K€)	31/12/2020	31/12/2019
<b>Plan d'épargne logement (PEL)</b>		
Ancienneté de moins de 4 ans	13 485	15 664
Ancienneté comprise entre 4 ans et 10 ans	30 653	28 781
Ancienneté de plus de 10 ans	9 351	8 294
<b>Sous-total</b>	53 489	52 740
<b>Comptes épargne logement (CEL)</b>	8 055	7 497
<b>TOTAL</b>	<b>61 544</b>	<b>60 237</b>

## NOTE 32

Encours de crédits à l'habitat octroyés au titre des comptes et plans d'épargne-logement (en K€)	31/12/2020	31/12/2019
Encours des prêts	36	47

## NOTE 33

Provisions sur engagements liés aux comptes et plans d'épargne-logement (en K€)	31/12/2019	Dotations	Reprises	31/12/2020
<b>Plan d'épargne logement (PEL)</b>	373	82		455
<b>Comptes épargne logement (CEL)</b>	57		40	17
<b>TOTAL</b>	<b>430</b>	<b>82</b>	<b>40</b>	<b>472</b>

## NOTE 34

Evénements postérieurs à la cloture	31/12/2020	31/12/2019
	NEANT	NEANT

## NOTE 35

Effectif moyen en activité au cours de l'exercice	31/12/2020	31/12/2019
Techniciens de la banque	297	298
Cadres	110	102

## NOTES SUR LES PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes de la BANQUE FRANCAISE COMMERCIALE OCEAN INDIEN ont été établis conformément aux dispositions du Règlement 91-01 du Comité de la Réglementation Bancaire du 16 janvier 1991 modifié par les Règlements 99-04, 2000-03 et 2005-04 du Comité de la Réglementation Comptable, ainsi qu'aux principes comptables généralement admis en France.

### TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT

#### *Titres de transaction*

Ces titres figurent à l'actif du bilan au prix de marché. A la date d'arrêté, les titres sont évalués au prix de marché du jour le plus récent. Le solde global des différences résultant des variations de cours est porté au compte de résultat.

#### *Titres de placement*

La valeur d'inventaire de ces titres est leur prix de marché. En date d'arrêté, les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable et le prix de marché des titres font l'objet d'une dépréciation par ensemble homogène de titres de même nature, sans compensation avec les plus-values constatées sur les autres catégories de titres. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

### TITRES DE PARTICIPATION

Ces titres sont enregistrés au prix d'achat. A la clôture de l'exercice, ils sont estimés en fonction de l'actif net, de la situation financière et des perspectives de rentabilité de l'entreprise. Les moins-values constatées valeur par valeur donnent lieu à la dotation d'une dépréciation.

### IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont inscrites au bilan pour leur prix d'acquisition. Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'ordre liés à l'acquisition sont intégrés dans le coût d'acquisition des immobilisations (application du règlement CRC 2004-06).

En application du règlement CRC 2002-10, 2003-07 et 2005-09, la BFC calcule les amortissements selon la méthode simplifiée depuis le 01 janvier 2005.

- **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont constituées par les coûts d'acquisition des :

- logiciels, amortis sur une durée d'un an à trois ans, à l'exception du progiciel d'ALM amorti sur 7 ans ;
- droits au bail des nouvelles agences, amortis sur une durée de 9 ans.

- **Immobilisations corporelles**

Elles sont amorties suivant le mode linéaire, en fonction de leur durée estimée d'utilisation.

## Tableau récapitulatif des modes et durées d'amortissement

<b>LOGICIELS</b>	Linéaire / 1 an à 3 ans
<b>MATERIELS</b>	Linéaire / 5 ans
<b>MATERIELS INFORMATIQUES</b>	Linéaire / 3 ans à 5 ans
<b>MOBILIERS</b>	Linéaire / 10 ans
<b>AMENAGEMENTS</b>	Linéaire / 10 ans
<b>AUTOMOBILES</b>	Linéaire / 4 ans
<b>IMMEUBLES :</b>	
- <b>gros œuvre</b>	Linéaire / 40 ans
- <b>façades et toiture</b>	Linéaire / 30 ans
- <b>second œuvre</b>	Linéaire / 15 ans

- **Dotations aux amortissements**

Les dotations relatives aux immobilisations d'exploitation sont enregistrées dans la rubrique « dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles » du compte de résultat publiable.

Celles relatives aux immobilisations hors exploitation sont enregistrées dans la rubrique « Autres charges d'exploitation bancaire ».

### **RISQUES DE CREDIT**

#### **Créances douteuses**

La BFC applique les dispositions des règlements n°2002-03 et n°2005-03 du Comité de la Réglementation Comptable, relatifs au traitement comptable du risque de crédit dans les entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, ainsi que les dispositions du CRC 2007-06 relatif au traitement des découverts douteux.

Les créances sur la clientèle dont le recouvrement est devenu incertain font l'objet d'une dépréciation de façon à couvrir la perte globale pouvant résulter de leur non recouvrement total ou partiel. Ces dépréciations sont comptabilisées client par client.

Les intérêts sur créances douteuses sont dépréciés à 100 %.

Sont définies comme créances douteuses :

- les créances de toute nature, même assorties de garanties, présentant un risque probable de non-recouvrement ;
- les créances impayées depuis plus de trois mois (plus de six mois en matière de crédits immobiliers aux acquéreurs de logement) ;
- les découverts en dépassement d'autorisation continu depuis plus de 3 mois ;

- les créances présentant un caractère contentieux (déchéance du terme, procédure collective).

Lorsqu'elles présentent les caractéristiques énoncées ci-dessus, les créances (capital échu et capital restant dû + intérêts échus) sont extraites des postes d'origine et inscrites sous la rubrique "créances douteuses".

La classification en créances douteuses d'un encours sur une personne physique ou morale déterminée entraîne le transfert de l'intégralité des engagements sur cette personne des rubriques d'encours sains vers les rubriques d'encours douteux, nonobstant toute considération liée aux garanties individuelles, sauf cas exceptionnels dûment justifiés.

### **Actualisation des flux de recouvrement prévisionnels des créances douteuses**

L'application de cette disposition des règlements CRC 2002-03 et CRC 2005-03, s'est traduite en 2020 par une reprise nette de 2 061 KEUR, intégralement enregistrée en coût net du risque.

### **Créances douteuses compromises**

Lorsqu'aucun reclassement en encours sain n'est prévisible, les encours concernés sont identifiés au sein des encours douteux comme encours douteux compromis. Cette identification en encours douteux compromis intervient au plus tard un an après la classification en encours douteux.

Les intérêts sur créances douteuses compromises ne sont pas comptabilisés.

Lorsqu'elles sont jugées irrécupérables, les créances douteuses compromises sont comptabilisées en pertes.

### **Segmentation des encours :**

Les cotations retenues par la BFC sont les suivantes :

- Clients sains : côtés 1 (très bon), 2 (bon), 3 (assez bon) ou 4 (acceptable) ;
- Clients sensibles : côtés 5 (sain mais sensible) ou 6 (risque non acceptable) ;
- Clients en défaut : 7 (douteux perte partielle quasi certaine), 8A (créances en recouvrement judiciaire ou amiable) ou 8B (créances définitivement compromises).

### **Dépréciation de 12.5% sur les encours des clients commerciaux déclassés de sains ou sensibles à douteux**

Conformément à la norme du Groupe SG, la BFC comptabilise en diminution de l'actif une dépréciation forfaitaire de 12.5% sur les encours des clients commerciaux (CLICOM) déclassés de sains ou sensibles à douteux. Elle s'élève à 3 696 K€ au 31 décembre 2020.

Il s'agit d'une dépréciation minimum, avant toute analyse de la valeur des garanties.

### **Dépréciation sur les encours douteux de la clientèle privée (CLIPRI) et professionnelle (CLIPRO).**

La BFC comptabilise en diminution de l'actif une dépréciation sur les encours douteux CLIPRI et CLIPRO consécutifs à des impayés sur des crédits à la consommation, des crédits à l'habitat (hors garanties Crédit Logement) ou des découverts en dépassement continu depuis plus de 90 jours.

Cette dépréciation s'élève à 6 565K€ au 31 décembre 2020.

**CHANGEMENT DE METHODE : Application sur 2020 du provisionnement S1/S2 IFRS 9 vs provision encours à surveiller en 2019**

Explication du changement de méthode comptable

Afin de produire une meilleure information financière au 31/12/2020, BFC a décidé d'appliquer les principes de la norme IFRS 9 en matière de provisionnement des encours sains pour l'ensemble de la clientèle. Cela dans le but de fournir une estimation plus fiable et pertinente de son risque de crédit.

Incidences des changements sur le bilan et le compte de résultat :

En cohérence avec les modalités d'estimation des pertes de crédit attendues utilisées dans les comptes consolidés du Groupe, des provisions pour risque de crédit calculées à hauteur des pertes attendues sont enregistrées au passif du bilan sur la base des encours sains des prêts et d'engagements hors bilan.

La variation de dépréciation relative à 2020 sur l'ancienne provision « encours à surveiller » a été comptabilisée en compte de résultat. Le complément de provision S1/S2 a été comptabilisé en impact capitaux propres. La provision pour dépréciation au 31 décembre 2020 de ce changement s'élève à 17 355 K€.

L'impact antérieur de ce changement de méthode pour un montant de 13 798 K€ a été imputé sur le report à nouveau. Il correspond à la provision S1/S2 qui aurait dû être constatée au 31 décembre 2019 (hors provisions sur les encours des clients commerciaux, CLICOM, côtés sensibles de 268 K€ déjà comptabilisé au 31/12/2019).

L'impact de ce changement de présentation, appliqué au bilan d'ouverture est présenté dans le tableau ci-après.

BANQUE FRANCAISE COMMERCIALE OCEAN INDIEN

**BILAN ACTIF**

(en Euros)

	Notes	31/12/2020	31/12/19 Pro-forma
<b>CAISSE, BANQUES CENTRALES, CCP</b>		144 558 880	121 136 143
<b>CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>	1, 2Bis et 17	135 393 499	170 932 951
<b>OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE (*)</b>	2, 2Bis, 2Ter et 17	1 907 121 870	1 654 499 428
<b>OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE</b>	3	0	0
<b>ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE</b>	3	0	0
<b>PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LT</b>	4, 4Bis & 4Ter	1 327 710	1 023 724
<b>PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES</b>	4, 4Bis & 4Ter	0	1 853 660
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	5	2 497 526	2 939 864
<b>CREDIT BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES</b>	5Bis, 5Ter	6 019 125	1 388 745
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	5Quater	13 700 295	13 740 489
<b>AUTRES ACTIFS</b>	6	9 708 803	11 913 974
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	7	9 929 579	8 428 951
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>2 230 257 288</b>	<b>1 987 857 929</b>
<i>dont actifs en devises</i>		<i>14 630 742</i>	<i>14 971 159</i>

(\*) Ce poste n'inclut plus la dépréciation de 8.1% sur les encours des clients commerciaux cotés sensibles (1 676 496,25 € au 31 décembre 2020 contre 267 660,83 € au 31 décembre 2019).

BANQUE FRANCAISE COMMERCIALE OCEAN INDIEN

**BILAN PASSIF**

(en Euros)

	Notes	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/19 Pro-forma</b>
<b>BANQUES CENTRALES, CCP</b>			
<b>DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>	8 & 17	505 135 993	513 614 165
<b>OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE</b>	9 & 17	1 468 951 931	1 227 674 970
<b>DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE</b>	9 & 17	0	0
<b>AUTRES PASSIFS</b>	10	13 100 161	16 739 513
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	11	11 235 304	12 696 387
<b>PROVISIONS (*)</b>	12	22 908 430	20 743 764
<b>DETTES SUBORDONNEES</b>	13	35 638 468	35 638 626
<b>FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX</b>		1 664 091	1 664 091
<b>CAPITAUX PROPRES HORS FRBG :</b>		<b>171 622 910</b>	<b>159 086 413</b>
CAPITAL SOUSCRIT	14	16 666 800	16 666 800
PRIMES D'EMISSION	16	1 920 808	1 920 808
RESERVES	15	5 789 563	5 789 563
REPORT A NOUVEAU (**)	16	132 828 355	119 708 848
RESULTAT DE L'EXERCICE	16 & 30	14 417 383	15 000 393
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>2 230 257 288</b>	<b>1 987 857 929</b>
<i>dont passifs en devises</i>		<i>14 420 030</i>	<i>14 662 845</i>

## **EPARGNE-LOGEMENT**

En application des dispositions du règlement CRC 2007-01, relatives à la comptabilisation des comptes (CEL) et plans (PEL) d'épargne logement, la BFC procède à l'évaluation des conséquences défavorables :

- des engagements relatifs à l'octroi d'un crédit aux souscripteurs de CEL et de PEL (engagement de prêter à un taux fixe déterminé à l'ouverture du contrat) ;
- des engagements pris en matière de rémunération des PEL pendant la phase de collecte (taux de rémunération fixé à l'ouverture du contrat pour une durée indéterminée).

Cette provision s'élève à 472 KEUR au 31 décembre 2020.

## **PROVISIONS**

Ce poste recouvre les provisions destinées à couvrir des risques et des charges non directement liés à des opérations bancaires au sens de l'article L311-1 du Code monétaire et financier et des opérations connexes définies à l'article L311-2 de ce même code, nettement précisés quant à leur objet, et dont le montant ou l'échéance ne peut être fixé de façon précise.

Il recouvre en outre les provisions destinées à couvrir des risques et des charges liées à des opérations bancaires au sens de l'article L311-1 du code monétaire et financier et des opérations connexes définies à l'article L311-2 de ce même code que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation est incertaine.

## **COMMISSIONS DE CREDIT ET COUTS MARGINAUX RELATIFS A L'OCTROI DE CONCOURS**

La BFC applique depuis 2010 le CRC 2009-03 relatif à la comptabilisation des commissions de crédit et des coûts marginaux de transaction à l'occasion de l'octroi d'un concours.

Les frais de dossiers sur prêts ainsi que les commissions versées aux apporteurs d'affaires sont enregistrés de manière linéaire sur la durée de vie contractuelle des prêts concernés et comptabilisés en produits nets d'intérêts dans le Produit Net Bancaire (PNB).

## **FRBG**

En application du règlement 90.02 du CRBF, la BFC enregistre un "Fonds pour risques bancaires généraux".

## **NOTES SUR LE BILAN**

### **Dettes subordonnées**

Il s'agit d'emprunts subordonnés à durée indéterminée souscrits auprès du Groupe THE MAURITIUS COMMERCIAL BANK LTD et de la SOCIETE GENERALE.

Ces emprunts ont été conclus pour une durée indéterminée. Ils ne peuvent être remboursés qu'à l'initiative de l'emprunteur (BFC), en tout ou partie, et après accord préalable de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR).

### **Opérations en devises**

Les emplois, réserves et engagements en devises figurant au bilan sont convertis au taux de change en vigueur à la date d'arrêté du bilan.

La différence entre les résultats des conversions telle que définies ci-dessus et les contre-valeurs euros telles qu'elles ont été enregistrées aux dates d'entrée au bilan est portée au compte de résultat.

### **Engagements sociaux : médailles du travail, indemnités de fin de carrière, retraite**

Les pensions de retraite dues au titre des divers régimes obligatoires pour le personnel de la Réunion et de Paris sont prises en charge par des organismes extérieurs spécialisés (CRIC, CRIS, ANEP, et CRPB-DOM). Les cotisations dues au titre d'un exercice sont comptabilisées dans le résultat de la période.

#### ***Indemnités de fin de carrière (IFC)***

La BFC verse des indemnités de fin de carrière en fonction de l'ancienneté des salariés. Les engagements correspondants, valorisés par un cabinet d'actuaire, selon la méthode des unités de crédit projeté et sur la base d'un taux d'actualisation de 0.50% sont couverts, d'une part par une provision enregistrée au passif du bilan, et d'autre part au travers d'un contrat souscrit auprès d'une compagnie d'assurance.

Ces engagements ont été valorisés sur la base de départs volontaires à la retraite (10% des départs à 62 ans, 90% des départs à 65 ans).

#### ***Médailles du travail***

Le montant net des engagements de la BFC au 31/12/2020 s'élève à 319 KEUR, entièrement provisionné. Ces engagements ont été calculés sur la base d'un taux d'actualisation de 0.43%.

#### ***Régime de retraite de Mayotte***

Un accord d'établissement, signé le 06/10/2017, a institué un régime de retraite à cotisations définies se substituant au régime de retraite à prestations définies, institué en 1996 par décision unilatérale de l'employeur. Cet accord prévoit le versement, sous conditions, d'une prime exceptionnelle de départ à la retraite. Le montant des engagements relatifs à cette prime exceptionnelle de départ, valorisé par un cabinet d'actuaire sur la base d'un taux d'actualisation de 0.40%, s'élève à 3 288 KEUR au 31/12/2020.

### **Instrument financiers dérivés**

Afin de réduire son exposition au risque de taux, la BFC a conclu avec la Société Générale des contrats de swaps de taux, en couverture de certains actifs et de certains passifs ; l'encours global de ces swaps au 31/12/2020 s'élève à 334 MEUR.

### **Opérations avec la clientèle**

#### Explication du changement de méthode comptable

Au 31/12/2020, pour la première fois la BFC a reclassé au passif les créances sur les encours de dépôt donnant lieu à des opérations de centralisation à la Caisse des Dépôts et qui étaient jusqu'ici classées à l'actif. Ce reclassement répond à l'application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2020-10 du 22 décembre 2020 et vient amender le règlement ANC n°2014-07.

#### Incidences des changements sur le bilan

Cela conduit à modifier la présentation au bilan de la créance sur la Caisse des Dépôts relative aux opérations de centralisation de l'épargne réglementée (livrets A, livrets développement durable et livrets d'épargne populaires).

A compter de l'exercice clos le 31 décembre 2020, cette créance de 55 651 KEUR, qui était présentée précédemment dans le poste « Créances sur les établissements de crédit », est désormais présentée au passif en déduction du poste « Opérations avec la clientèle » dans lequel sont enregistrés les dépôts collectés auprès de la clientèle au titre des comptes d'épargne réglementée. Ce changement de présentation permet ainsi de regrouper dans le même poste un actif et un passif dont l'existence est indissociable.

L'impact de ce changement de présentation, appliqué au bilan d'ouverture est présenté dans le tableau ci-après.

BANQUE FRANCAISE COMMERCIALE OCEAN INDIEN

**BILAN ACTIF**

(en Euros)	Notes	31/12/2020	31/12/19 Pro-forma
<b>CAISSE, BANQUES CENTRALES, CCP</b>		144 558 880	121 136 143
<b>CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (*)</b>	1, 2Bis et 17	135 393 499	128 717 911
<b>OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE</b>	2, 2Bis, 2Ter et 17	1 907 121 870	1 654 231 767
<b>OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE</b>	3	0	0
<b>ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE</b>	3	0	0
<b>PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LT</b>	4, 4Bis & 4Ter	1 327 710	1 023 724
<b>PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES</b>	4, 4Bis & 4Ter	0	1 853 660
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	5	2 497 526	2 939 864
<b>CREDIT BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES</b>	5Bis, 5Ter	6 019 125	1 388 745
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	5Quater	13 700 295	13 740 489
<b>AUTRES ACTIFS</b>	6	9 708 803	11 913 974
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	7	9 929 579	8 428 951
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>2 230 257 288</b>	<b>1 945 375 228</b>
<i>dont actifs en devises</i>		<i>14 630 742</i>	<i>14 971 159</i>

(\*) Ce poste n'inclut plus la créance sur la Caisse des Dépôts au titre des opérations de centralisation sur l'encours de dépôts (55 651 629,39 € au 31 décembre 2020 contre 42 215 039,82 € au 31 décembre 2019).

BANQUE FRANCAISE COMMERCIALE OCEAN INDIEN

**BILAN PASSIF**

(en Euros)

	Notes	31/12/2020	31/12/19 Pro-forma
<b>BANQUES CENTRALES, CCP</b>			
<b>DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>	8 & 17	505 135 993	513 614 165
<b>OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE (*)</b>	9 & 17	1 468 951 931	1 185 459 930
<b>DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE</b>	9 & 17	0	0
<b>AUTRES PASSIFS</b>	10	13 100 161	16 739 513
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	11	11 235 304	12 696 387
<b>PROVISIONS</b>	12	22 908 430	6 678 586
<b>DETTES SUBORDONNEES</b>	13	35 638 468	35 638 626
<b>FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX</b>		1 664 091	1 664 091
<b>CAPITAUX PROPRES HORS FRBG :</b>		<b>171 622 910</b>	<b>172 883 929</b>
CAPITAL SOUSCRIT	14	16 666 800	16 666 800
PRIMES D'EMISSION	16	1 920 808	1 920 808
RESERVES	15	5 789 563	5 789 563
REPORT A NOUVEAU	16	132 828 355	133 506 364
RESULTAT DE L'EXERCICE	16 & 30	14 417 383	15 000 393
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>2 230 257 288</b>	<b>1 945 375 228</b>
<i>dont passifs en devises</i>		<i>14 420 030</i>	<i>14 662 845</i>

(\*) Ce poste inclut notamment l'encours de dépôts donnant lieu à des opérations de centralisation à la Caisse des Dépôts (106 548 758,19 € au 31 décembre 2020 contre 95 914 307,64€ au 31 décembre 2019), diminué de la créance sur la Caisse des Dépôts au titre de ces opérations de centralisation (55 651 629,39 € au 31 décembre 2020 contre 42 215 039,82 € au 31 décembre 2019).

## **INFORMATIONS RELATIVES A LA COMPOSITION DES FONDS PROPRES PRUDENTIELS**

<b><u>FONDS PROPRES DE BASE PRUDENTIELS</u></b>	<b>155 423 K€</b>
- Capital :	16 667 K€
- Réserves, report à nouveau et primes d'émission :	140 539 K€
- Fonds pour risques bancaires généraux :	1 664 K€
- Immobilisations incorporelles nettes :	(2 498) K€
- Autres déductions	<u>(949) K€</u>
	155 423 K€
<b><u>FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES</u></b>	<b>35 634 K€</b>
- PSDI accordé par la Société Générale :	17 817 K€
- PSDI accordé par la Mauritius Commercial Bank :	<u>17 817 K€</u>
	35 634 K€
<b><u>TOTAL DES FONDS PROPRES PRUDENTIELS</u></b>	<b>191 168 K€</b>

## **INFORMATIONS RELATIVES AUX EXIGENCES DE FONDS PROPRES**

Exigences de fonds propres au titre des risques de crédit	82 164 K€
Exigences de fonds propres au titre des risques opérationnels	3 806 K€
Exigences de fonds propres au titre des risques de marché	<u>0 K€</u>
<b>Total des exigences de fonds propres</b>	<b>85 971 K€</b>

Les exigences de fonds propres ont été calculées sur la base d'un taux de 8% du total des RWA

## **AUTRES INFORMATIONS**

- Les comptes de la BFC sont :
  - intégrés selon la méthode d'intégration globale dans les comptes consolidés de la Société Générale ;
  - mis en équivalence dans les comptes consolidés de la Mauritius Commercial Bank (MCB).
- Intégration fiscale  
En 2013, la BFC a conclu une convention d'intégration fiscale avec sa filiale, la SNC Société 72.
- Le montant de l'encours des prêts participatifs à durée indéterminée accordés par la BFC s'élève à 1 267 KEUR au 31/12/20. Le bénéficiaire en est le Crédit Logement.
- Informations fournies en application du règlement ANC N° 2010-04 :
  - Transactions significatives entre parties liées, conclues à des conditions « hors marché » : néant
  - Opérations présentant des risques et avantages significatifs et non inscrites au bilan ou au hors bilan : néant.

## **RAPPORT SUR LES DEPOTS ET AVOIRS LOI ECKERT**

Au 31 décembre 2020, la BANQUE FRANCAISE COMMERCIALE OCEAN INDIEN détenait dans ses livres :

1612 comptes inactifs pour un montant total de dépôts et avoirs de 8 089 KEUR.

Sur l'année 2020, conformément à la loi n° 2014-617 du 13 juin 2014 relative aux comptes bancaires inactifs et aux contrats d'assurance-vie en déshérence, la BANQUE FRANCAISE COMMERCIALE OCEAN INDIEN a déposé à la Caisse des Dépôts et Consignations la somme de 883 696,77EUR issue de 570 comptes ayant atteint le délai légal maximum d'inactivité et/ou de déshérence.

## **EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE ECOULE**

Aucun évènement post-clôture à signaler.